L'AIDE AUX SOCIÉTÉS DE CRÉDIT AGRICOLE PRIVÉ

Le Ministère de l'Agriculture communique la note suivante :

Le Gouvernement a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi que M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture a fait approuver par la Commission des Finances de la Chambre, en vue de consentir des avances exceptionnelles à certaines sociétés de Crédit agricole privé qui ne sont contrôlées ni par la Caisse nationale de Crédit agricole, ni par les Caisses régionales dépendant de la Caisse Nationale.

LA CRISE DE L'AGRICULTURE

La crise que traverse l'Agriculture et les circonstances atmosphériques ont obligé les cultivateurs à utiliser pendant les derniers mois toutes leurs ressources. Il en est résulté dans plusieurs régions, des retraits de dépôts, des retards de remboursements d'avances à diverses coopératives agricoles et des embarras consécutifs pour les organisations centrales de crédits agricoles privés.

UN COMPTE SPÉCIAL D'AVANCES REMBOURSABLES

Le Gouvernement a pensé que, bien qu'il s'agît d'organisations non contrôlées par l'Etat, il ne pouvait pas se désintéresser de cette situation qui, si elle laissait sans remède, risquerait de troubler le monde agricole tout entier, et d'ébranler sa confiance dans l'effort de mutualité et de crédit.

Il a, en conséquence, décidé de demander aux Chambres l'ouverture d'un compte spécial d'avances remboursables par les intéressés en vue de permettre à l'Agriculture française d'opposer aux difficultés qu'elle subit l'ensemble de ses ressources en capital et en crédit.

Ce compte spécial sera géré en dépenses et en remboursements par la Caisse nationale de Crédit agricole, dont l'organisation et les moyens de contrôle ont assuré depuis sa fondation la parfaite prospérité.

LES CONDITIONS EXIGÉES DE LA PART DES SOCIÉTÉS

» Les sociétés qui solliciteront ces avances devront :

1. Se soumettre au tripic contrôle auquel elles n'étaient pas astreintes jusqu'ici de la Caisse Nationale de crédit agricole du ministère de l'Agriculture et du Ministère des Finances ;

2. S'engager à modifier dans un délai de six mois, sous peine de dissolution, leurs statuts en vue de les rendre conformes aux dispositions de la loi du 5 août 1920, qui régit le crédit national agricole ».

Ce projet de loi est dès à présent accepté par la commission des Finances de la Chambre et sera incessamment discuté en séance.

L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DES ŒUFS

Douze pays, dont la France, ont signé une convention terminant les travaux de la Conférence internationale pour le parquage des œufs.

L'accord vise à la réglementation de l'importation et de l'exportation des œufs au moyen de procédés uniformes et apparents de parquage.

Il a, en outre, pour but de permettre la distinction entre les œufs frais et les œufs conservés.

64 pages grand luxe exceptionnellement 5 frs.

gravures en plusieurs couleurs.

C'est un très gros effort que le Miroir du Monde a fait pour vous offrir un N° de Noël digne de vous, digne de lui : Le Coin du Feu, par Abel Hermant, de l'Académie Française ; Jardins de Provence, par Emile Henriot ; Conte de Noël, par H. Fonlupt du Verdier ; Chants de Noël, par Louis Schneider, etc. ; et des images, des images qui sont de véritables œuvres d'art. C'est la joie des yeux et de l'esprit pour plusieurs soirées. Et n'oubliez pas, chaque semaine, "Le Miroir du Monde" qui vous apporte les photographies de l'actualité terrestre pour 2 francs.

UNE ÉNORME COMMANDE FRANÇAISE DE CHARBONS ANGLAIS ANNULÉE

L'Association minière de Grande-Bretagne, organisation des propriétaires de mines anglaises, annonce qu'elle a été avisée par l'une des plus grandes maisons d'exportation de houille du sud du pays de Galle, que celle-ci, qui était en marché avec la France pour la vente de 100.000 tonnes de charbon non trié, a vu sa commande annulée par ses acheteurs éventuels, dès l'annonce des droits français frappant les importations anglaises.

L'Association croit que cette commande a été passée, depuis, à des fournisseurs continentaux.

UNE NOTE BRITANNIQUE A LA FRANCE, A PROPOS DU DROIT DE 15 %

On confirme dans les cercles officiels britanniques, qu'il est bien exact qu'une note a été adressée par le Gouvernement Anglais au Gouvernement Français, demandant une réponse aux démarches qui avaient déjà été faites par le Cabinet de Londres sur la question du droit de 15 % frappant les marchandises des pays à change déprécié.

On s'attache toutefois à souligner qu'il serait inexact de donner à cette démarche une interprétation comminatoire qui n'est nullement dans les intentions de la Grande-Bretagne.

Celle-ci désire, au contraire, que la question soit traitée dans le plus grand esprit de cordialité possible.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

COURS ENREGISTRÉS HORS SÉANCE

Harnes-Argenteuil, 26.50 ; Noyelles à Clichy, 28.95 ; à Beautor, 14.50 ; Gayant à Chauny, 14.50 ; à Montereau G.P., 35.50 ; à Châtel Nomexy, 31, par canal d'Abbécourt ; à Cantin, 4 ; à Beautor, 14.50 ; Escarpelle à Les Tarterets, 31.25 ; à Bas Vignons, 31.50 ; Violaines à Chauny rivière, 15.60 ; Vendin à Marchienne-au-Pont, 12.50.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1931

Violaines à Bezons (base), 27.10 ; à Amiens 17.60 ; Escarpelle à Béthune, riv. Marles, 5 ; à Rouen Mme, 33 ; à Chauny rivière, 14.50 ; à Origny-Ste-Benoîte, 17 ; Ostricourt à Paris env., 30.75 ; Harnes à Vitry-sur-Seine, 32.80 ; à Billancourt, 28, moins 1 fr. par toupe pour remise au destinataire ; Vennin à Colombes, 26.50 ; Eleu à Montereau, 36.50 ; Beuvry à Dombasle, 33.50 ; Gayant à Rouen, 31.50 ; à Les Tarterets, 31.25 ; à Bas Vignons, 31.50 ; à Vandhuile, 9.75.

Concours du 30 Mai 1932. Inspecteurs et Inspectrices de

TRAVAIL

Début env. 25.000 fr. Conditions d'admission par l'Ecole Spéciale d'Administration. 4, rue Férou, Paris-6e

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE, 11. — Clôture. — Déc. 205 ; janv. 20 7 ; févr. 205 ; mars 206 ; avril 208 ; mai 207 ; juin 208 ; juillet 209 ; août 210 ; sept. 211 ; oct. 211 ; nov. 213.

— A — B — O — D —

Le Gérant : Emile GEST

Imp. du Réveil du Nord 186, rue de Paris, Lille

COURS DE DENRÉES ALIMENTAIRES

DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

VILLES	BEURRE le kilo	ŒUFS le quarter de 25	POULETS la pièce	LAPINS la pièce	POMMES DE TERRE le kilo
NORD					
Lille	17 à 18	24 à 26	15 à 25	12 à 20	0.55 à 0.65
Valenciennes	16 à 18	25 à 26	14 à 17	18 à 20	0.55 à 0.85
Douai	16 à 18	25 à 26	14 à 18	19 à 25	0.60 à 0.75
Avesnes	16.50 à 17.50	25	18	12 à 25	0.85
Dunkerque	19 à 20	29	15 à 25	15	0.90
Hazebrouck	17 à 19	24 à 26	13 à 24	10 à 20	0.70
PAS-DE-CALAIS					
Arras	15 à 18.50	25 à 26	18 à 24	15 à 25	0.70
Béthune	16 à 18	22 à 24	18 à 25	12 à 23	0.60
Bruay	18.50 à 19.60	26	18 à 30	15 à 30	0.70
St-Pol-sur-Ternoise	18 à 18.50	20 à 25	18 à 23	12 à 22	0.60
Saint-Omer	15 à 17	25 à 28	15 à 20	15 à 25	0.70
Hesdin	16 à 17	21 à 22	13 à 24	14 à	0.65 à 0.70

LIVERPOOL, 11. — Clôture. — Américe : déc. 491 ; janv. 491 ; févr. 488 ; mars 489 ; avril 489 ; mai 490 ; juin 491 ; juillet 492 ; août 493 ; sept. 494 ; oct. 496 ; nov. 497 ; déc. 32 499 ; janv. 33 501 ; mars 506 ; mai 590 ; juillet 514. — Sakel : déc. 707 ; janv. 705 ; févr. 732 ; mars 734 ; avril 740 ; mai 740 ; juin 754 ; juillet 754 ; août 764 ; sept. 762 ; oct. 780 ; nov. 780. — Upp. : déc. 574 ; janv. 576 ; févr. 578 ; mars 580 ; avril 595 ; mai 599 ; juin 604 ; juillet 604 ; août 614 ; sept. 614 ; oct. 614 ; nov. 619.

NEW-YORK, 11. — 11 h. : déc. inc. ; mars 615 ; mai 639 ; juillet 650.

NEW-ORLEANS, 11. — 9 h. 45 : déc. 595 ; mars 612 ; mai 631 ; juillet 648.

le charbonnier ne sera plus maître chez vous

... Quand vous aurez votre cuisinière Arthur Martin dont le petit foyer brûle peu de charbon même à pleine marche. Est-ce une économie de conserver un vieil appareil qui gaspille le combustible ou qui s'étouffe quand vous voulez modérer son allure ?

ARTHUR MARTIN

FEVIN — ARDENNES

Grands Magasins, Installateurs et tous spécialistes vous présenteront les cuisinières émaillées, en fonte ou en acier, fabriquées et garanties par Arthur Martin.

BOURSE DE LILLE DU 11 DÉCEMBRE 1931

VALEURS	C. préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	...	...
» Part	...	...
Aniche	1648	1650
Anzin	1074	1060
Béthune	5640	5575
» 10%	543	550
Blanzy	530	530
Bruay	2380	2375
» 10%	222	210
Carvin	1115	1065
Clarence	...	...
Com. Fou ch	...	...
Courrières	356	354
Crespin	...	...
Dourges	1120	1085
Escarpelle	3050	3000
Frankenholz	251	...
Lens	390	398
Liévin	248	249
» c. 30 ac	2150	2120
Marles 70%	545	530
Nord d'Alais	285	...
Ostricourt	1180	1158
Thivencelles	156	160
Vendin	18	18
Vicoigne	572	561
MÉTALLURGIE		
Bl.-Misser.	...	...
Aciér. Franc.	165	165
Ac. Longwy	485	515
Aciér. Nord	244	245
Samb. et Ms	...	1000
Etabl. Arbel	361	...

VALEURS	C. préc.	C. du J
Chant. Fr.	100	100
At. C. N. Fr	738	713
Constr. Mec.	268	268
Delat-Frouart	372	372
Den.-Anzin	1020	995
Escaut Capit.	...	...
Fives-Lille	1030	1038
A. Léonard a.	...	...
» part	...	...
Mar. et Hom.	468	468
Nord et Est.	443	441
Mat. Fr-Belg.	1290	1317
Jeumont	443	440
» Part.	1078	1020
Tréf. Lens	...	...
Louv. et Recq	875	850
Peugeot	165	160
Sen. Manb.	1150	1113
PÉTROLES		
Dabrow. Cap	...	8
Fr.-Polon.	44	44
Grabownika.	45	42
» Part.	...	...
Lille-Bonnier.	547	543
» prior.	...	611
Raf. Pét. Nd.	150	...
Silva Plana	...	...
» Part.	150	150
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab. Agache	264	245
Comp. Linier	223	225
Cot. St-Quent	...	...

VALEURS	C. préc	C. du J
Fil. Filet. Fr.	244	235
Le Blan	...	...
Saint Frères	...	...
Tiberghien	510	515
VALEURS DIVERSES		
Bq. Gén. Nd.	270	265
Créd. du Nd	489	472
Sofinest	...	...
Un. d. Mines	250	250
Elec. L.-R.-T.	235	231
Arté. F. et L	572	570
Béthunoise	645	635
El. et G. Nd.	655	656
En. El. N. F.	560	550
Hersin-Coup.	568	568
Billy-Mon. A.	890	895
Billy-Mon. P.	...	...
Cim. Boulon.	352	354
Mat. C. Loisn	150	156
Pollet-Chaus.	1190	1185
Engrais Auby	120	125
Engrais Novo	52	...
Gl. Verr. spc	2870	2750
Kal. Ste-Th.	1128	1145
Kuhlmann	290	297
Saint-Gobain	1465	1440
U. Libercourt	...	...
Gl. An. anc.	595	588
Asturienne	93	94
Zinc Silésie	119	105
Motte-Cord.	1225	...
Falc. St.-Am.	1050	1550
Peyrissac	129	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 543 ; 1923, 510 ; 1926 (janv.-juillet, 545 ; 1926 (mars-sept.), 548 ; 1927 (mars-sept.), 545 ; 1928, 545 ; Département du Pas-de-Calais 1926, 550 ; 1927, 1018 ; Roubaix 1927, 1019 ; 1929, 939 ; Crédit National 1919, 600 ; 1922 (fév.-août), 523 ; 1922 (janv.-juillet), 538 ; 1923 (avril-oct.), 511 ; Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 527 ; Artésienne de Force et Lumière 5 %, 944 ; Lilloise d'Eclairage Electrique 1902, 490 ; Saint-Quentinoire d'Eclairage 1901, 400 ; 1912 429 ; Aciéries de Blan-Miseron 1921, 499 ; Denain et Anzin 1927 6 %, 1013 ; Escaut et Meuse 1907, 490 ; 1913, 495 ; Métallurgie Sinistrée 6 %, 510 ; Pont-à-Vendin (Soc. Métallurg. de) 5 %, 430 ; Raze zet Dumez 7 %, 396 ; Comptoir de l'Industrie Linière 7 %, 360 ; Cotonnière de Saint-Quentin 457 ; Filatures et Filieries de France 6.50 %, 614 ; 7 %, 504 ; Glorieux et De Pierpont 7 %, 820 ; Industrics Textiles des Régions Sinistrées 6 %, 507 ; Le Blan et Cie 7 %, 490 ; Brasseries Joseph Vandame 7 %, 547 ; Cimenterie de la Grande Paroisse 6.50 %, 496 ; Eglises dévastées (Group de Reconst.) 1928 6 %, 1000 ; Immobilière de l'Artois 6.50 %, 789 ; Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 356 ; Malteries Franco-Belges 5 %, 968 ; 6 %, 940 ; Tuileries de Beauvais 7 %, 916 ; Union Financière du Nord et de l'Est 6.50 %, 968 ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 514 ; Aniche 1908, 431 ; Béthune 1905, 425 ; Crespin-Nord (1re hypoth.), 428 ; Drocourt 1905-1911, 436 ; Liévin 1910, 405 ; 1926 525 ; 1928, 470 ; Ostricourt 1897 390 ; Vicoigne 1911, 410.

BOURSE DE PARIS DU 11 DÉCEMBRE 1931

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	80 50	80 05
3 % amort.	46 25	...
3 1/2 % am.	...	...
5 % 1915	87 65	87 65
4 % 1917	82 15	82
4 % 1918	81 40	81 65
5 % 1920	120	119 50
6 % 1920	100 75	100 80
4 % 1925	87	85 60
6 % 1927	104 05	104 80
5 % am. 1928	87 50	87 20
C. ant. 4 1/2	...	874
Ch. F. Et. 4 %	438	433
— 5 %	470	469
Bons du Tr.		
5 % 1924	739 50	737 50
7 % 1926	550	550
7 % 1927	554	558
Crédit Nat.		
6 % 1919	699	695
5 % 1920	528	528
6 % 1921	511	512
Février 1922	523	522 50
Juillet 1922	538	538
Janvier 1923	519	516
Juin 1923	517	515
Janvier 1924	526	526
Dép. N. 6 % 21	548	543
Ch. F. Nord	1505	1510
— Est	778	780
— Lyon	1155	1165
— Midi	802	800
— Orléans	1030	1015
Métropolitain	1240	1240
En. El N. Fr.	545	550
Thom Houst.	518	513
Nord-Est	463	462
Tréfil. Havre	435	432
Courrières	567	565
Lens	530	528
Boléo	73	71
Kuhlmann	291	294
Russe consol.	4	3 85

VALEURS	C. préc	C. du J.
Turc. unifié	17 60	17 60
Royal Deutch	11610	11650
El. Lille-R.-T.	236	235
El. G. du Nd.	665	...
Elect. Paris	860	...
Cot. St-Quent.	910	...
Ind. Linière	240	236
Le Blan et Cie	...	...
Saint-Frères	...	...
A. de France	...	...
Ac. Longwy	500	505
Ac. du Nord	250	248
A. Samb.-Mse	510	...
Arbel	300	550
Chan. France	...	...
Cons. Nd. Fr.	125	...
Constr. Mec.	260	270
Fives-Lille	1010	1050
Jeumont act.	430	432
F. B. M. C. F.	1242	1215
Den.-Anzin	1005	1000
Louvroil	895	885
Sen.-Maub.	1135	1100
Béthune act.	5625	5620
— (10e)	560	550
Aniche	1650	1600
Anzin	1085	1080
Blanzy	530	530
Carvin	1100	1070
Dourges	1115	1100
Marles	560	525
Ostricourt	1160	1160
Vicoigne	677	652
Lille Bonn. p.	835	850
— —	250	250
Kali Ste-Th.	1110	1115
Saint-Gobain	1420	1470
Verr. Aniche	...	...
Cim. Franco	3450	3450
Cim. Boulon.	354	...
Cl. d. Ste-B.	3355	3355
Pollet Cha. a.	1165	1180
Pengeot	155	156 50
Mat. d. crol.	544	540
Zincs Silésie	64	63

VALEURS	C. du J.	C. préc
BANQUE COMPTANT		
Albi	315	304
Bruay	2405	2425
— (10e)	250	251
Clarence	...	...
Ekatérine	2650	2675
Liévin	7100	7250
La Lucette	...	...
Asur Mines	80	83
Vieill. Mont.	1070	1075
Tnblze	...	...
Astra Rom.	47 50	46 50
PARQUET TERME		
Banq de Fr.	10700	10869
Crédit Lyon.	1465	1463
Banq. Paris	1056	1104
Un. Parts	310	301
C. Nat. d'Esc.	995	1005
Pennaroya	201	199
Gafra	298	295
Citroen	485	499
Say	1625	...
Wag.-Lits	100	100
Rio-Tinto	1301	...
BANQUE TERME		
Caoutchoucs	43 25	51 50
Chartered	68 25	70
Concordia	29 25	31 50
Goldfields	65	65
Huil. de Pét.	141 50	149
Jagersfont.	67	67
Liévin	240	244
Mexic. Eagle	25 75	26
Shell Transp.	151 50	158
Silva Plana	18 75	18 50
Tharsis	195	200

CHANGES. — Londres : 84.25 ; New-York : 20.435 ; Allemagne : ... ; Belgique : 354.25 ; Espagne : 211.25 ; Hollande : 1027.50 ; Italie : 131.25 ; Suisse 495.15.

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 392 ; 1875 495 ; 1876, 496 ; 1892, 286 ; 1894-96, 995 ; 1898 350 ; 1899 339 ; 1904 338 ; 1905 392 ; 1910 3 % 390 ; 1910 3 % 315 ; 1912, 320 ; 1913, 567 ; 1922, 550 ; 1923, 501 ; 1924 6 %, 508 ; Communales : 1879, 492 ; 1880 516 ; 1884, 522 ; 1892, 511 ; 1895 370 ; 1906 394 ; 1912 304 ; 1926, 624.

Foncières : 1879, 520 ; 1883, 340 ; 1885, 370 ; 1895 365 ; 1905, 408 ; 1909, 204 ; 1913 3 1/2 %, 415 ; 1913 4 %, 478.

AUX MEUBLES PARISIENS

LA PLUS FORMIDABLE ORGANISATION EN FRANCE POUR LA FABRICATION ET VENTE DIRECTE, SANS INTERMÉDIAIRE, DE MEUBLES, TAPISSERIE ET LITERIE, VOUS CONVIENT A VISITER LEURS IMMENSES EXPOSITIONS.

VENTE AUX PRIX REELS DE GROS

A L'OCCASION DES FÊTES

GRAND CHOIX DE DIVANS DEPUIS 175 fr

10, RUE SCHEPERS -- LILLE la rue Schepers commence au 20, rue des Ponts-de-Comines.

LES MALADIES DE L'ESTOMAC

Tous les maux d'estomac, si bénins qu'ils soient, sont dangereux car ils atteignent non seulement l'équilibre physique, mais encore l'équilibre moral du malade. De là, en dehors des phénomènes locaux, cette faiblesse générale, cette baisse de vitalité dont se plaignent tous ceux qui souffrent de cet organe. Perte de l'appétit, gastralgie, crampes, aigreurs, pesanteurs, fermentations, atonie, dilatation, ptose, vertiges et en général toutes les dyspepsies ne peuvent être guéries que par de longs traitements ou par des régimes pénibles à observer.

Ne vaut-il pas mieux prévenir ces maladies ?

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, antigalaireuses, antibilieuses, antifermentescibles et dépuratives

constituent le meilleur remède préventif des affections de l'estomac

Elles suppriment la constipation en régularisant les fonctions intestinales, c'est-à-dire en assurant une évacuation régulière et quotidienne. Et cela est très important dans le cas particulier, car la constipation est souvent l'effet, mais encore plus souvent la cause, des perturbations d'un estomac dont la besogne digestive est tantôt insuffisante, tantôt exagérée.

La digestion imparfaite, la stagnation des aliments dans le tube digestif, amènent fatalement un état d'infection intestinale et d'auto-intoxication qui retentit désastreusement sur tout l'organisme, car le sang se charge d'impuretés qui, normalement, doivent être évacuées chaque jour.

Vous devrez à l'usage des Pilules Dupuis

UN ESTOMAC PROPRE
UN INTESTIN LIBRE
UN SANG PUR...

Sans ces trois conditions, il n'est pas de santé possible.

Tous les matins, ne pensez vous pas à nettoyer votre peau, à débarrasser votre épiderme de toutes les poussières, de toutes les graisses, de tous les germes ? Pourquoi ne pas agir ainsi avec vos organes ?

Or, retenez bien ceci :

LES PILULES DUPUIS

font la toilette intérieure du corps !!

par les sucs concentrés de plantes qui les composent, elles provoquent, sans coliques, un nettoyage intestinal ; elles débarrassent le tube digestif de ses glaires ; elles régularisent la sécrétion de la bile ; elles s'opposent aux fermentations, et constituent vis-à-vis du sang un remarquable dépuratif.

Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies

LA BOITE : 4.50 (Impôt compris)

Une ou deux pilules le soir, au repas, sans changer ses occupations.

Dépôt Général : Pharmacie DEROUBAIX, 109, rue Léon-Gambetta, LILLE

Exigez une étoile rouge sur le couvercle de la boîte.

GRANDS MAGASINS **SIGRAND** ET Cie

LILLE, 16, rue Neuve, LILLE

Pendant tout le mois de **DECEMBRE**

Avant inventaire

Rabais énormes à tous les rayons

APERCU DE QUELQUES PRIX

COSTUMES veston et PARDESSUS pour Hommes et Jeunes Gens :

Valeur	195	Vendu	125
Valeur	250	Vendu	175
Valeur	350	Vendu	250
Valeur	550	Vendu	350

PANTALONS SEULS pour Hommes :

Valeur	49	Vendu	35
Valeur	85	Vendu	55
Valeur	125	Vendu	85

COSTUMES et PARDESSUS pour Enfants :

Valeur	65	Vendu	45
Valeur	95	Vendu	59
Valeur	150	Vendu	95

Voir nos étalages

SACHONS BIEN NOUS SOIGNER

Pas de bonne santé sans un bon estomac

On ne redira jamais assez que la santé dépend d'abord de l'estomac. Pour comprendre toute l'importance qui s'attache au bon fonctionnement de l'estomac, on doit se rendre compte que soigner une maladie d'estomac, dyspepsie, gastrite, gastralgie, ce n'est pas seulement soigner cette maladie pour la guérir, mais encore en prévenir une foule d'autres. Il est cependant bien facile d'exercer la surveillance nécessaire de l'estomac. Car dès que celui-ci n'accomplit pas normalement son travail, le trouble dont il souffre se manifeste par des signes qui ne sauraient passer inaperçus : ce sont des aigreurs, des renvois, vomissements, indigestions, brûlures, ballonnements, nausées, vertiges ; insomnies, maux de tête, perte de l'appétit, etc.

Il est criminel de négliger l'avertissement qui indique que votre santé est en danger ; dès les premières manifestations douloureuses vous devez y mettre bon ordre par une médication appropriée.

Les Poudres de Cock, qui ont su gagner la confiance universelle, sont, aussi bien en cachets qu'en comprimés, le traitement idéal pour réparer les désordres de votre estomac.

Docteur DEPIERRE,

Les Poudres de Cock sont souveraines dans toutes les affections de l'Estomac, du Foie, de l'Intestin. Quelle que soit la cause, l'ancienneté, la gravité de votre état, il convient d'essayer les Poudres de Cock : Cachets et Comprimés : 10 fr. En vente dans toutes les Pharmacies et aux Laboratoires du Docteur de Cock, à Jeumont (Nord).

VIN GERRETH

Nous n'exagérons pas en affirmant que le VIN GERRETH est unique au monde pour les personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès de toute nature. Excellent tonique du cœur et des nerfs, il donne de l'appétit, facilite la digestion et, par sa rapidité d'action, revient beaucoup moins cher que les préparations similaires ou que celles préparées avec des extraits qui s'altèrent avant la fin du litre. — UN SEUL LITRE SUFFIT POUR ÊTRE CONVAINCU. — Dépôt : Pharmacie Principale F. GERRETH, 15, rue du Chemin-de-Fer, ROUBAIX.

AU BON GÉNIE

LILLE, 31-33, rue du Molinel, LILLE

VENTE A CRÉDIT et au COMPTANT

Cadeaux pour Fêtes. - Jouets

Même Maison :

HENIN-LIETARD, 16, Boulevard Victor Hugo

DISCRETION — LIBRE

CATALOGUE SUR DEMANDE